

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Date : 12/02/2014

PROGRESSION EN 2013 DU RECYCLAGE DES PAPIERS

ECOFOLIO SE FELICITE DE L'ATTEINTE DU TAUX DE 49% ET LANCE UNE NOUVELLE CAMPAGNE POUR CONVAINCRE LES FRANÇAIS QUI NE CONNAISSENT PAS ENCORE LA CONSIGNE DE TRI

Ecofolio annonce pour l'année 2013 un taux de 49% de recyclage des papiers en France, soit une progression de 2 points en un an. Selon l'éco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des papiers, cette hausse de la collecte de vieux papiers par les collectivités territoriales résulte de la bonne progression du geste de tri des habitants.

« Cette amélioration du taux de recyclage est parfaitement en ligne avec notre objectif d'atteindre un taux de 55% de papiers recyclés à fin 2016 » souligne Géraldine Poivert, sa directrice générale.

Pour continuer à soutenir le geste de tri, Ecofolio lance du 17 au 25 février 2014 une nouvelle campagne de sensibilisation. La consigne « Tous les papiers se recyclent, alors trions-les tous ! » s'affichera sur plus de 10 000 panneaux en France, dans les villes de plus de 30 000 habitants et dans les gares. Elle doit inciter chacun à trier tous ses papiers alors que trop de citoyens ne savent pas encore que tous les papiers se recyclent aujourd'hui très facilement (cahiers, enveloppes, prospectus, magazines...).



Pour tout savoir
sur Ecofolio
rendez-vous sur

www.ecofolio.fr

[www.facebook.com/
RecyclonsLesPapiers](http://www.facebook.com/RecyclonsLesPapiers)

Contact presse

C.M.G. Partenaires
Conseil

Christine MARCO

06 88 86 83 49

christine.marco@cmgpc.fr

A PROPOS D'ECOFOLIO

Ecofolio est l'éco-organisme des papiers. Société privée à but non lucratif, agréé par l'Etat, Ecofolio organise et finance en France la collecte et le recyclage des papiers depuis 2007. Ecofolio fait le lien entre l'ensemble des acteurs (émetteurs, collectivités, mais aussi trieurs et papetiers) pour améliorer la filière et créer une économie circulaire où les papiers d'aujourd'hui sont une ressource pour demain. Son action se structure autour de trois missions principales : financer le service public de collecte et de traitement des déchets papiers assuré par les collectivités territoriales ; accompagner tous les acteurs de la filière en vue d'optimiser les opérations de collecte, de tri et de valorisation des papiers ; et sensibiliser les Français au geste de tri à travers des campagnes d'informations régulières.